



Institut Médico-Educatif  
« Le Castel De Navarre »

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 01/10/2019  
**COMPTE-RENDU PROVISOIRE**

**Etaient présents :**

- **Représentants des jeunes :** Bixente COELHO, Asli ISIK
- **Représentants des familles :** Claire BELKOUCHE, Sandra DEVILLEBICHOT
- **Représentants de personnels de l'IME :** Audrey CHAPPEDELAINE
- **Direction de l'IME :** Stéphane GRACIA et Laurent COUSSY
- **Coordination pédagogique :** Karine TRALLERO

**1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent**

Le relevé de conclusions du CVS du 02/07/2019 est approuvé à l'unanimité.

**2 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS**

Il n'y en a pas.

**3 - Questions des jeunes**

**3.1 - Organisation intérieure**

- **Est-il possible de terminer plus tôt le mercredi après-midi (comme les collégiens et lycéens) ?**

Réponse de la direction : Non, le Castel est un IME, pas un établissement scolaire, nos horaires sont différents, au Castel il y a des heures d'atelier et d'activités éducatives qui n'existent pas dans un collège ou un lycée.

- **Certains taxis sont très en retard.**

Réponse de la direction : il y a eu un recadrage avec un taxi pour que cela n'arrive plus.

**3.2 – Matériel**

- **Nous aimerions des casiers pour la cour de récréation du bas.**

Réponse de la direction : nous allons demander combien cela coûterait d'acheter une trentaine de casiers et on verra en fonction du prix.

- **Serait-il possible d'avoir un terrain synthétique et des cages de foot plus grandes ?**

Réponse de la direction : non, ce n'est pas possible pour le moment.

- **Problème des ballons qui se perdent régulièrement : comment récupérer les ballons qui passent de l'autre côté du terrain ? Il faudrait placer un grillage à côté du composteur pour que le ballon ne descende pas trop. Serait-il possible de remplacer les barrières du chemin piétonnier par des grillages pour éviter que les ballons passent ?**

Réponse de la direction : les jeunes ne doivent pas aller récupérer les ballons. Il sera demandé aux agents d'aller chercher les ballons une fois par semaine et de réparer le grillage du chemin piétonnier si besoin.

**Association LesPEP64**

Institut Médico-Educatif « Le Castel de Navarre »

1, impasse d'Oly 64110 JURANÇON

Tél. : 05 59 06 09 44 Fax : 05 59 06 51 36 Courriel : [ime.casteldenavarre@pep64.org](mailto:ime.casteldenavarre@pep64.org)

### 3.3 – Travaux

**- Est-ce qu'il est toujours prévu de refaire le terrain de sport et le chemin piétonnier ? Le chemin s'est beaucoup dégradé avec le temps.**

Réponse de la direction : c'est toujours d'actualité. On attend la fin du chantier pour voir le financement. Le terrain de sport sera refait fin 2021.

**- Où en est l'abri pour les vélos ?**

Réponse de la direction : au début il était prévu de l'installer au niveau du portail, mais les véhicules se croisent souvent à cet endroit. Il devrait finalement être installé au niveau des préfabriqués.

**- Est-ce que les toilettes vont être refaits ? Il y a très peu d'espace ...**

Réponse de la direction : oui c'est prévu dans un an.

### 3.4 – Repas

**- Un jeune est végétarien. Est-il possible de proposer des menus végétariens ?**

Réponse de la direction : La question sera étudiée en commission menu.

Mme Trallero informe que la loi Egalim obligera toutes les cantines scolaires à prévoir au moins un repas végétarien par semaine à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

*[Note de la rédactrice : la direction propose 1 repas végétarien par semaine depuis le 01 novembre.]*

**- Est-ce qu'il serait possible d'avoir un self ?**

Réponse de la direction : il n'y a pas la place d'installer un self, mais on pourrait trouver un compromis avec l'installation de vitrines frigorifiques. Cela permettrait de laisser le choix entre plusieurs entrées et plusieurs desserts.

### 3.5 – Sécurité

**- Merci d'avoir mis en place le grillage dans la cour du bas, on se sent davantage en sécurité (ça arrête les ballons du terrain de foot en contrebas).**

**- Pour les internes, on souhaiterait davantage d'éclairage le soir.**

Réponse de la direction : c'est prévu dans les travaux pour 2021 et ce sera très lumineux.

**- Pourquoi le portail est-il toujours ouvert ? Les internes sont inquiets.**

Réponse de la direction : le portail est ouvert de 07h à 23h pour permettre la circulation des véhicules des professionnels du Castel.

Les parents n'avaient pas connaissance de ces horaires et constatent un grave problème de sécurité. Ils sollicitent une intervention urgente de la direction pour que le portail soit fermé vers 19h (heure du dîner des internes).

Diverses pistes sont évoquées dont l'acquisition de télécommandes pour les professionnels qui doivent entrer et sortir au Castel après la fermeture du portail.

*[Note de la direction : après vérification c'est même une ouverture jusqu'à minuit. Nous travaillons effectivement pour y remédier rapidement et ce ne sera pas forcément avec des télécommandes.]*

**- Durant la pause méridienne, certains jeunes sont en difficulté, il y a trop d'histoires et de jeunes qui se mêlent d'histoires qui ne les concernent pas.**

Réponse de la direction : l'ouverture du foyer des jeunes (pavillon C1) prévue en janvier 2020 proposera un autre type d'accueil avec un lieu plus adapté.

### 3.5 – Idées de projets

- **On aimerait faire une fresque dans la cour du bas (comme dans la cour du haut).**

Réponse de la direction : des jeunes doivent d'abord discuter de ce projet avec Sylvette la monitrice de l'atelier peinture, puis ce sera à Sylvette de faire remonter le projet auprès la direction.

- **Serait-il possible d'organiser des transferts groupés (2 pavillons ensemble) ?**

Réponse de la direction : il n'y a aucune interdiction. Les jeunes doivent d'abord en discuter avec les éducateurs des pavillons concernés.

- **Mieux organiser les groupes et les activités pendant les petites vacances (effectif des groupes trop lourd)**

Réponse de la direction : oui c'est à l'étude.

### 3.6 – Transferts (séjours)

- **Pourquoi les séjours des internats ne changent pas d'endroit ?**

Réponse de la direction : Il n'y a aucune raison de ne pas changer. Si des jeunes veulent du changement ils doivent en discuter collectivement avec les autres jeunes de l'internat et avec leurs éducateurs. C'est éducatif d'associer les jeunes à la construction de leur projet de transfert.

- **Pourquoi les internes ne peuvent pas choisir entre les séjours proposés par leurs ateliers, l'éducatif et leur internat.**

Réponse de la direction : les internes sont libres de choisir parmi les séjours proposés. Il n'y a pas de priorité à donner au transfert de l'internat au nom de la cohésion du groupe d'internat.

Un parent trouve très opaque la répartition des jeunes entre les transferts d'atelier / éducatifs / internat, de même que le nombre de transfert proposé par jeune, et constate des disparités entre les jeunes du Castel.

La direction explique que l'organisation des transferts (participants, destination, programme d'activités, financement) est basée sur le volontariat des professionnels.

- **Des transferts à Disneyland, Parc Astérix, Futuroscope ou Port Aventura sont-ils possibles ?**

Réponse de la direction : oui. C'est cher, mais si le projet est décidé assez tôt, cela laisse le temps aux porteurs du projet de trouver des financements externes autres que la participation des familles et l'enveloppe du Castel.

*[Note de Mme Trallero : Bixente et Asli travaillent en ce moment en atelier informatique à la mise en image de ce CR sous forme d'un diaporama pour le présenter aux jeunes.]*

## 4 - Questions des familles

Les représentants notent l'amélioration de la présentation du dossier de rentrée ainsi que l'insertion de l'autorisation de transmission des coordonnées aux représentants des familles du CVS.

**4.1 – Le fichier des familles qui ont accepté d'être contactées sera-t-il bientôt communiqué aux représentants des familles du CVS ?**

Réponse de la direction : la secrétaire du Castel Mme Bergouli le transmettra dès que possible.

**4.2 – Pourquoi le repas du jour de la rentrée était composé de sandwiches industriels ?**

Réponse de la direction : en raison de retard dans les travaux de carrelage de la cuisine, ni le personnel ni les approvisionnements n'ont pu accéder à la cuisine la semaine qui a précédé la rentrée. Il a fallu exceptionnellement acheter des sandwiches pour le jour de la rentrée, et tout est rentré dans l'ordre dès le lendemain.

#### **4.3 – Proposition de dossier de rentrée sous format numérique (pdf) pour les familles qui l’acceptent.**

Dans la mesure où tous les documents de rentrée demandés aux familles sont ensuite scannés par la secrétaire du Castel pour constituer des dossiers informatisés, Mme Devillebichot propose qu’à la prochaine rentrée le dossier de rentrée soit envoyé, pour les familles qui le souhaitent, par mail sous format numérique (pdf ou word). Celles-ci n’auraient qu’à compléter le fichier informatique et à le retourner au Castel par mail, avec toutes les pièces jointes numérisées (scannées).

Réponse de la direction : cela ne devrait pas poser de problème et ferait gagner du temps à la secrétaire.

#### **4.4 – Les familles souhaiteraient être informées du contenu des activités éducatives de leurs enfants.**

Réponse de la direction : conscients du manque d’information à l’égard des familles, la direction rappellera aux professionnels la nécessité de transmettre aux familles une brève présentation des activités mises en place et des objectifs éducatifs visés.

#### **4.5 – Jeux PEP : serait-il possible de connaître le calendrier des jeux PEP et d’informer en amont les familles des jeunes y participant (tenue adaptée à prévoir, parents présents pour la finale ...) ?**

Réponse de la direction : cette requête sera transmise à Yves Gayon, l’éducateur sportif du Castel.

#### **4.6 – Sport UNSS : la licence a-t-elle été prise par le Castel pour permettre aux jeunes d’accéder aux activités Sport Partagé® de l’UNSS ?**

Réponse de la direction : Mme Trallero explique être actuellement en relation avec Paavo Cabot, le référent UNSS, pour faire le point et estime que si des jeunes sont concernés par l’UNSS sport partagé, une licence UNSS pourra être prise prochainement par l’établissement comme les autres années.

### **5 - Questions des représentants des personnels**

Mme Trallero transmet une observation de ses collègues : des jeunes chahutent dangereusement sur les paliers des escaliers menant aux ateliers. Serait-il possible de mettre des rambardes plus hautes pour sécuriser les escaliers ?

Réponse de la direction : non. Il ne servirait à rien de sécuriser tout le Castel alors que le monde extérieur ne l’est pas. Il appartient aux professionnels d’apprendre aux jeunes qu’ils n’ont pas à stationner à cet endroit et qu’ils ne doivent pas se mettre en danger. Toutefois, du mobilier (type plantes) peut être placé devant les rambardes pour créer un obstacle naturel favorisant la sécurité.

Mme Chappedelaine relaie l’interrogation d’une éducatrice sur les raisons de l’arrêt de l’activité équitation décidé par la direction à la rentrée.

Réponse de la direction : l’équitation est une activité qui coûte cher. La moitié du coût par enfant était censée être financé par la famille, or toutes les familles ne payaient pas et c’est l’établissement qui payait à leur place. Cette situation a amené la direction à s’interroger sur la pertinence du maintien de cette activité éducative. La médiation animale et la motricité peuvent être développées différemment et de façon moins onéreuse pour l’établissement comme pour les familles.

### **6 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre**

Le pavillon C2 sera livré mi-octobre 2019 et le pavillon C1 (le Foyer des jeunes) sera livré en décembre 2019, ainsi que l’atelier Espaces Verts.

Annonce de la création de la commission Festivités, composée de professionnels du Castel, sur la base du volontariat.

Yves Guinard, cadre d’internat, fait valoir ses droits à la retraite et quittera le Castel début décembre.

#### **Association LesPEP64**

Institut Médico-Educatif « Le Castel de Navarre »

1, impasse d’Oly 64110 JURANÇON

Tél. : 05 59 06 09 44 Fax : 05 59 06 51 36 Courriel : [ime.casteldenavarre@pep64.org](mailto:ime.casteldenavarre@pep64.org)

Une exposition sur le Castel est organisée au lycée professionnel André Campa et au collège Ernest Gabard de Jurançon.

L'implantation au lycée de Gelos d'une Unité d'Enseignement Externalisée du Castel est toujours d'actualité pour la rentrée de janvier 2020.

Ouverture courant 2020 d'un espace SNOEZELLEN dans le bâtiment Soins. Une formation au Snoezelen est prévue pour tous les personnels susceptibles d'utiliser cet outil. Mme Devillebichot félicite la direction pour cet investissement et le bien-être qu'il apportera aux jeunes.

*[Note de la rédactrice : le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable. On y fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.]*

Ouverture du CFA (Centre de Formation des Apprentis) au Castel / Effectif : 1 apprenti inscrit qui un jeune accueilli au Castel, 1 professionnel spécifique du CFA, 1 prof d'EPS.

## **7 - Date du prochain CVS**

La date du prochain CVS est fixée **au mardi 21/01/2020 à 17h15** avec envoi des convocations et du compte-rendu du précédent CVS.

**Compte-rendu rédigé par : Sandra Devillebichot**

**Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :**

Claire BELKOUCHE : [belclaire@hotmail.fr](mailto:belclaire@hotmail.fr)

Sandra DEVILLEBICHOT : [sandra.devillebichot@free.fr](mailto:sandra.devillebichot@free.fr)

Eric LARUE (vice-président) : [e.larue9@laposte.net](mailto:e.larue9@laposte.net)

**Association LesPEP64**

Institut Médico-Educatif « Le Castel de Navarre »

1, impasse d'Oly 64110 JURANÇON

Tél. : 05 59 06 09 44 Fax : 05 59 06 51 36 Courriel : [ime.casteldenavarre@pep64.org](mailto:ime.casteldenavarre@pep64.org)